

**DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DES ENTREPRISES  
COMITÉ DE LA CONCURRENCE**

**Forum mondial sur la concurrence**

**LA CONCURRENCE DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ**

**Session II – Appel à contributions des pays**

1<sup>er</sup> décembre 2025

Ce document est un appel à contributions adressé aux pays en vue de la session II du Forum mondial sur la concurrence, qui se tiendra les 1<sup>er</sup> et 2 décembre 2025. Les participants au Forum sont invités à soumettre leurs contributions écrites au plus tard le 24 octobre 2025.

M. Giorgio Castaldo ([giorgio.castaldo@oecd.org](mailto:giorgio.castaldo@oecd.org)) ; Mme Carmen Rubio ([carmen.rubio@oecd.org](mailto:carmen.rubio@oecd.org)).

**JT03570409**

## À L'ATTENTION DE TOUS LES PARTICIPANTS AU FORUM MONDIAL

**Objet : table ronde sur « la concurrence dans le secteur de la santé »**

**24<sup>e</sup> Forum mondial sur la concurrence, 1-2 décembre 2025**

Madame, Monsieur,

Cette année, le [Forum mondial sur la concurrence](#) (FMC) organisera une table ronde sur la concurrence dans le secteur de la santé. Cette lettre contient des informations générales sur le thème retenu et invite les autorités de la concurrence possédant une expérience dans ce domaine à soumettre des contributions écrites pour la session plénière et les deux sessions en petits groupes.

Le secteur de la santé occupe une place prépondérante dans l'économie mondiale. Selon les projections de l'OCDE, les dépenses de santé dans les pays de l'OCDE pourraient atteindre 11.8 % du PIB d'ici 2040, contre 9.7 % en 2022<sup>1</sup>. Alors que les effectifs du secteur de la santé et de la protection sociale continuent de croître et que le marché évolue rapidement sous l'effet de l'innovation et de la transformation numérique<sup>2</sup>, il devient de plus en plus urgent de répondre aux préoccupations que pourraient soulever les défaillances du marché tout au long de la chaîne de valeur du secteur de la santé.

Le Comité de la concurrence de l'OCDE a examiné la dynamique du marché et la concurrence dans le secteur de la santé à de multiples occasions. On peut notamment citer un document de réflexion de 2014 sur les problèmes de concurrence dans la distribution de produits pharmaceutiques ([Competition Issues in the Distribution of Pharmaceuticals](#)), un document de réflexion de 2015 sur la concurrence et les médicaments génériques ([Competition and Generic Pharmaceuticals](#)) et, plus récemment, un document de réflexion de 2024 sur la concurrence et la réglementation dans le secteur du soin ([Competition and Regulation in the Care Industry](#)). Le Comité de la santé de l'OCDE a également produit des documents pertinents sur le sujet, tels qu'un document de travail de 2023 sur le renforcement de la concurrence sur les marchés des médicaments brevetés ([Enhancing competition in on-patent markets](#)) et un document de réflexion de 2025 sur les tendances liées à la financiarisation des soins ambulatoires dans les pays membres de l'OCDE ([Trends in the financialisation of outpatient care across OECD countries](#)), qui rend compte des points de vue des autorités de la concurrence sur la consolidation des sous-secteurs de la santé. Ces rapports soulignent le rôle essentiel de la concurrence pour garantir l'accès des patients à des produits et des services médicaux abordables et de qualité. De même, des organisations internationales telles que les Nations Unies ont attiré l'attention sur l'utilité du droit de la concurrence dans le secteur de la santé en tant qu'outil pour faciliter et encourager l'accès aux technologies de la santé et aux médicaments<sup>3</sup>. Malgré ces efforts, il reste essentiel de continuer de dialoguer sur les évolutions du marché pour aider les autorités de la concurrence à traiter les défis existants et potentiels tout au long de la chaîne de valeur du secteur de la santé. Ces défis ont probablement pris de l'ampleur ces dernières années : les autorités de la concurrence ont dû faire face à une augmentation du nombre d'affaires très médiatisées impliquant des fusions et des regroupements entre hôpitaux, groupes pharmaceutiques et fabricants de

---

<sup>1</sup> OCDE (2024), *Fiscal Sustainability of Health Systems: How to Finance More Resilient Health Systems When Money Is Tight?*, <https://doi.org/10.1787/880f3195-en>.

<sup>2</sup> OCDE (2023), *Panorama de la santé 2023 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5108d4c7-fr>.

<sup>3</sup> PNUD (2022). *Using competition law to promote access to health technologies: A supplement to the Guidebook for low- and middle-income countries*. New York, NY: UNDP.

matériels médicaux<sup>4</sup> ; les autorités examinent de plus en plus les pratiques anticoncurrentielles liées aux stratégies de prix et au pouvoir de marché, tant pour les médicaments brevetés que pour les médicaments génériques<sup>5</sup> ; la numérisation et l'essor de la télémédecine soulèvent de nouvelles questions sur l'utilisation des données et la dynamique des plateformes<sup>6</sup> ; enfin, la financiarisation des services de santé suscite des inquiétudes quant à leur accessibilité financière et leur qualité à long terme<sup>7</sup>. Dans le même temps, outre l'application du droit de la concurrence, les autorités de concurrence sont de plus en plus souvent invitées à éclairer de leur expertise les débats plus larges sur la réglementation des systèmes de santé et les politiques y afférentes. Dans ce contexte, et sachant que le Forum mondial n'a pas organisé de discussion récente consacrée à ce sujet, un nouvel échange d'expériences apparaît à la fois opportun et nécessaire.

Cette session du Forum mondial sur la concurrence sera organisée en deux parties : La première sera une session plénière qui offrira la possibilité d'examiner l'évolution du rôle des autorités de la concurrence dans la création de marchés de la santé accessibles, y compris la manière dont leur action peut aller au-delà de l'application de la loi pour inclure la sensibilisation aux bienfaits de la concurrence et la coopération avec d'autres instances réglementaires. Les thèmes secondaires qui pourraient être abordés lors de cette session incluent le pouvoir de marché dans les systèmes de santé consolidés, fragmentés et mixtes, ainsi que les risques d'atteintes à la concurrence dans la prestation des soins de santé et l'assurance maladie.

La deuxième partie sera structurée en deux sessions en sous-groupes. Ces sessions entreront davantage dans les détails, et analyseront les risques potentiels dans la chaîne de valeur pharmaceutique, tels que les stratégies de prix, la propriété intellectuelle et l'intégration verticale, tout en abordant des questions autres que les prix, liées notamment à l'accès, à la qualité et à l'équité dans les systèmes de santé. Un examen de l'expérience et de cas pratiques d'un large éventail de juridictions sera essentiel à l'appui des débats.

\* \* \*

Les contributions écrites renforceront considérablement la qualité des échanges et donc l'utilité de cette table ronde. Pour vous aider à préparer votre contribution, l'annexe contient une suggestion de bibliographie et énumère un certain nombre de questions sur lesquelles vous pourriez axer votre réflexion. La liste à l'annexe n'est pas exhaustive. Les participants sont invités à soulever tout autre point d'intérêt dans leur contribution ou au cours de la discussion. En outre, nous vous encourageons vivement à évoquer et commenter votre expérience de l'application du droit de la concurrence dans ce domaine.

La page web de l'OCDE consacrée à cette session sera le principal canal de transmission de la documentation et des liens pertinents sur ce sujet (voir le site web du FMC : <https://www.oecd.org/fr/events/2025/12/global-forum-on-competition-2025.html>). Sauf refus exprès, le Secrétariat reproduira sur le site toutes les contributions écrites qui lui seront communiquées.

---

<sup>4</sup> Commission européenne (2024), *Rapport de la Commission au Conseil et au Parlement européen, Application du droit de la concurrence dans le secteur pharmaceutique, Collaboration entre les autorités européennes de la concurrence en vue de favoriser l'accès à des médicaments abordables et innovants*, doi:10.2763/427709.

<sup>5</sup> OCDE (2023), *Panorama de la santé 2023 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5108d4c7-fr>.

<sup>6</sup> OCDE (2023), *Panorama de la santé 2023 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/5108d4c7-fr>.

<sup>7</sup> Suzuki, E. et al. (2025), « Trends in the financialisation of outpatient care across OECD countries: What do we know? », *Documents de travail de l'OCDE sur la santé*, n° 179, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/f5d88b41-en>.

Afin de garantir la bonne organisation de la session plénière et des sessions en petits groupes, les participants sont invités à informer le Secrétariat de leur intention de lui soumettre une contribution écrite au plus tard le **19 septembre 2025**. Les contributions écrites doivent être soumises avant le **24 octobre 2025**. Les contributions reçues passé ce délai risquent de ne pas être communiquées aux délégués via O.N.E. suffisamment en amont de la réunion.

Toutes les demandes relatives aux documents à l'occasion de cette session doivent être communiquées à Mme Angélique Servin ([Angelique.SERVIN@oecd.org](mailto:Angelique.SERVIN@oecd.org)). Toutes les demandes portant sur le fond doivent être adressées à Mme Carmen Rubio ([carmen.rubio@oecd.org](mailto:carmen.rubio@oecd.org)) et M. Giorgio Castaldo ([giorgio.castaldo@oecd.org](mailto:giorgio.castaldo@oecd.org)).

## Annexe - Propositions de questions à prendre en compte dans le cadre des contributions écrites

### 24<sup>e</sup> Forum mondial sur la concurrence dans le secteur de la santé

Vous trouverez dans cette Annexe une liste de questions à prendre en compte pour rédiger votre contribution à la session plénière ou aux sessions en petits groupes.. Il n'est pas nécessaire d'y répondre à toutes, et vous pourrez aussi traiter des questions qui ne figurent pas sur la liste. Il conviendrait par ailleurs d'illustrer vos réponses en évoquant, le cas échéant, des affaires ou des initiatives s'y rapportant. Veuillez rédiger votre contribution comme s'il s'agissait d'un mémoire plutôt que d'une liste de réponses à des questions. Vous pouvez inclure une annexe dressant une brève liste de cas concrets.

#### A. Session plénière : le rôle des autorités de la concurrence dans l'établissement de marchés de la santé accessibles

- Comment définiriez-vous le rôle et les responsabilités actuels des autorités de la concurrence dans la promotion de marchés de la santé accessibles ? Selon vous, comment ce rôle devrait-il évoluer à l'avenir ?
- Au-delà de l'application du droit de la concurrence, quelles sont à votre avis les activités (telles que les études de marché, les actions de sensibilisation ou la coordination interinstitutionnelle) les plus importantes sur lesquelles les autorités de la concurrence doivent axer leurs efforts dans le secteur de la santé ? Pouvez-vous citer des exemples d'activités que vous avez menées et de difficultés rencontrées ?
- Comment les autorités de la concurrence peuvent-elles intégrer au mieux l'expertise technique et coopérer avec d'autres instances de réglementation, prestataires de soins de santé ou acteurs nationaux en vue d'améliorer les résultats sur le marché de la santé ?
- D'après votre expérience pratique, en quoi l'expression du pouvoir de marché est-elle différente sur les marchés de la santé concentrés, fragmentés et mixtes, et quels défis spécifiques propres à chaque structure distincte les autorités de la concurrence doivent-elles relever ?
- Quels sont les nouveaux problèmes de concurrence qui se posent dans le segment de l'assurance maladie et des organismes payeurs, et quels outils les autorités de concurrence utilisent-elles pour évaluer les préjudices potentiels pour les patients et les prestataires ?

#### B. Session en petits groupes n° 1 - Problématiques hors prix sur les marchés de la santé : accès, qualité et équité

- Comment la politique de la concurrence peut-elle contribuer à améliorer l'accès aux produits et aux services de santé autrement qu'en faisant baisser les prix ?
- Par quels biais les autorités de la concurrence font-elles de la qualité des soins un facteur important dans l'analyse des fusions et l'application du droit de la concurrence ? Veuillez citer des exemples pratiques tirés de l'expérience de votre juridiction.
- Comment les autorités de la concurrence coopèrent-elles avec les instances de réglementation de la santé et d'autres acteurs publics et privés pour faire en sorte que les efforts de sensibilisation et d'application du droit favorisent des systèmes de santé équitables et inclusifs ?
- Quels outils et quelles méthodes les autorités de la concurrence peuvent-elles employer pour évaluer les aspects hors prix des marchés de la santé, par exemple l'accès, la qualité et l'équité, notamment lorsqu'elles conçoivent des mesures correctives ou des stratégies de sensibilisation ?

**C. Session en petits groupes n° 1 - Risques pour la concurrence dans la chaîne de valeur pharmaceutique : prix, PI et intégration verticale**

- Quels sont, à votre avis, les outils juridiques, institutionnels ou méthodologiques ou les réformes susceptibles d'améliorer la capacité des autorités de la concurrence à appliquer le droit de la concurrence plus efficacement dans le secteur pharmaceutique ?
- Avez-vous coopéré avec d'autres organismes publics ou organisations internationales pour renforcer l'application du droit de la concurrence dans le secteur pharmaceutique ? Quels sont les facteurs qui ont facilité ou entravé cette coopération à ce jour ?
- À quelles difficultés êtes-vous confrontés lorsque vous enquêtez sur des problèmes liés aux prix, en particulier ceux impliquant des technologies émergentes telles que l'IA ou la tarification algorithmique ? En quoi ces difficultés influent-elles sur votre approche d'enquête ? Pouvez-vous citer des exemples de mesures coercitives que vous avez prises et les enseignements tirés de ces affaires ?
- Comment analysez-vous l'interaction entre une violation potentielle du droit de la concurrence et une violation du droit de la propriété intellectuelle dans le secteur pharmaceutique ?
- Comment appréhendez-vous les affaires dans lesquelles la PI et les outils réglementaires sont utilisés à des fins stratégiques pour maintenir des prix élevés des médicaments et restreindre l'accès au marché des services de santé ? Pouvez-vous donner des exemples de mesures prises et d'enseignements tirés de ces affaires ?
- Quelles difficultés spécifiques rencontrez-vous lorsque vous enquêtez sur des accords verticaux dans le secteur pharmaceutique qui sont susceptibles d'ériger des obstacles à l'entrée de concurrents en amont ou en aval, et comment en tenez-vous compte pour façonner les stratégies et les outils utilisés pour appliquer le droit de la concurrence ? Pouvez-vous citer des exemples de mesures d'application du droit de la concurrence et d'enseignements tirés ?

## Suggestion de bibliographie

- Document de réflexion de l'OCDE, [Competition in the Pharmaceutical Industry](#), 2001
- Improving Healthcare: A Dose of Competition, 2004
- Document de réflexion de l'OCDE, [Enhancing Beneficial Competition in the Health Professions](#), 2005
- Document de réflexion de l'OCDE, [Competition in Hospital Services](#), 2012
- Document de réflexion de l'OCDE, [Competition Issues in the Distribution of Pharmaceuticals](#), 2014
- Document de réflexion de l'OCDE, [Competition and Generic Pharmaceuticals](#), 2015
- Designing Disruption in Pharmaceuticals, R. Feldman, 2021
- Document de travail de l'OCDE, [Enhancing competition in on-patent markets](#), 2023
- There is a trade-off between equity and quality of healthcare services, A. Peter, Former Member CCI, 2023
- Document de réflexion de l'OCDE, Acquisitions en série et pratiques consistant à acquérir des petites entreprises d'un secteur pour les fusionner, 2023
- Document de réflexion de l'OCDE, [Competition and Regulation in the Care Industry](#), 2024
- AI AND ANTITRUST: "THE ALGORITHM MADE ME DO IT" R. Feldman, C. A. Yuen, 2024
- Exploring the risks of fragmentation in healthcare markets – An analysis of impatient care in Georgia, M. Tvaliashvili, L. Sulaberidze, C. Goodman, K. Hanson, G. Gotsadze, 2024
- Anticompetitive healthcare, G. Day, 2024